

Modalités d'adhésion

ADHESION AU PEI AGRICA EPARGNE ESR CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PEI

- Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.*

- Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés (cf. doc 07-AA02).*

- L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Entreprise (PEE).

-  **ADHESION AU PERECOI AGRICA EPARGNE ESR CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PERECOI**

- Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.*

- Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés (cf. doc 07-AA02).*

- L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité dedûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif Interentreprises (PERECOI).

PEI / PERECOI AGRICA EPARGNE ESR

Modalités d'adhésion valant Conditions Particulières

L'entreprise _____ dont les références sont reportées sur le bulletin d'adhésion ci-joint, indique son souhait d'adhérer à l'offre AGRICA EPARGNE ESR selon les conditions et modalités suivantes :

☐ **ADHESION AU PEI AGRICA EPARGNE ESR CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PEI**

☐ **PAR ACCORD AVEC LE CSE OU LE DELEGUE SYNDICAL**

Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.

☐ **PAR ACCORD AVEC LES 2/3 DU PERSONNEL**

Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés (cf. doc 07-AA02).

☐ **PAR DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR**

L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Entreprise (PEI).

☐ **ADHESION AU PERECOI AGRICA EPARGNE ESR CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PERECOI**

☐ **PAR ACCORD AVEC LE CSE OU LE DELEGUE SYNDICAL**

Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.

☐ **PAR ACCORD AVEC LES 2/3 DU PERSONNEL**

Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés (cf. doc 07-AA02).

☐ **PAR DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR**

L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif Interentreprises (PERECOI).

PEI / PERECOI AGRICA EPARGNE ESR

Document à conserver par l'entreprise

Modalités d'adhésion valant Conditions Particulières

L'entreprise _____ dont les références sont reportées sur le bulletin d'adhésion ci-joint, indique son souhait d'adhérer à l'offre AGRICA EPARGNE ESR selon les conditions et modalités suivantes :

☐ **ADHESION AU PEI AGRICA EPARGNE ESR CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PEI**

☐ **PAR ACCORD AVEC LE CSE OU LE DELEGUE SYNDICAL**

Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.

☐ **PAR ACCORD AVEC LES 2/3 DU PERSONNEL**

Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés (cf. doc 07-AA02).

☐ **PAR DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR**

L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Entreprise (PEI).

☐ **ADHESION AU PERECOI AGRICA EPARGNE ESR CONFORMEMENT AU DISPOSITIONS DE L'ARTICLE 1 DU REGLEMENT DU PERECOI**

☐ **PAR ACCORD AVEC LE CSE OU LE DELEGUE SYNDICAL**

Merci de joindre une copie de l'accord ou d'un extrait de l'accord constaté par Procès-Verbal.

☐ **PAR ACCORD AVEC LES 2/3 DU PERSONNEL**

Merci de joindre l'attestation de ratification valant pour justificatif de consultation auprès des salariés (cf. doc 07-AA02).

☐ **PAR DECISION UNILATERALE DE L'EMPLOYEUR**

L'entreprise :

Représentée par :

Agissant en qualité de dûment habilités aux fins des présentes

décide unilatéralement l'adhésion au Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif Interentreprises (PERECOI).